

Saint-Marcellin, le 12 février 2020.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le CONSEIL MUNICIPAL, dont vous faites partie, se réunira, en l'Hôtel de Ville le :

**MARDI 18 FEVRIER 2020 à 19h00**

**ORDRE DU JOUR :**

01) Approbation du procès-verbal de la séance du 06 janvier 2020

• **Finances et Intercommunalité**

02) Ville de Saint-Marcellin - Vote du Budget Primitif 2020

03) Admission en non-valeur

04) Garantie d'emprunt OPAC de l'Isère (devenu ALPES ISERE HABITAT au 01 janvier 2020) – Contrat de prêt N°105424

05) Garantie d'emprunt HABITAT DAUPHINOIS – Contrat de prêt N° A19190AE000

• **Régie Saint-Marcellin Energie Bois**

06) Régie Saint Marcellin Energie Bois - Reprise anticipée des résultats 2019

07) Régie Saint Marcellin Energie Bois - Budget Primitif 2020

• **Ressources humaines**

08) Modification du tableau des effectifs

09) Attribution d'indemnités horaire pour travail normal de nuit et indemnités horaire pour travail du dimanche et jours fériés

• **Urbanisme, Environnement, Travaux, Sécurité**

10) « Cœur de vie - Cœur de pays » - Convention d'opération de revitalisation du centre bourg et de développement du territoire valant Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en renouvellement urbain, OPAH-RU, d'une durée de 6 ans

11) Dénomination voies publiques

12) Remplacement d'arbres endommagés lors de l'épisode neigeux du 14 novembre 2019

13) Réaménagement du Parking de la Saulaie et les abords de l'avenue de la Saulaie

- 14) Acquisition Bâtiment appartenant à Mme PRADAT – 34 boulevard Gambetta
- 15) Acquisition terrain – Bassins de rétention du Savouret
- 16) Cession de la parcelle cadastrée AI 755

• **Sport et Vie Associative**

- 17) Vote des subventions 2020 en faveur des associations
- 18) Vote de subvention pour l'année 2020 en faveur de l'association « Comité de Jumelage »
- 19) Vote d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2020 en faveur de l'association « Jeanne d'Arc de Saint-Marcellin ».
- 20) Vote d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2020 en faveur de l'association « Handball Pays de Saint-Marcellin »

• **Autres Affaires**

- 21) Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 22) Questions diverses

Pour les conseillers municipaux qui ont opté pour un envoi des convocations du conseil municipal par voie dématérialisée, le dossier en version papier est consultable en mairie aux heures d'ouvertures habituelles.

Agréez, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

**Le Maire,  
Jean-Michel REVOL.**

